



« Ne blâme personne dans la vie.

Les bonnes personnes te donnent du bonheur,

Les mauvaises te donnent de l'expérience

Les pires te donnent une leçon

Et les meilleures te donnent des souvenirs. »

Décembre 2019 ... Année 6, N°12

❧ **CÔTÉ MAIRIE** ❧



Nous voici de retour
pour le dernier
« Petit Serverettois »
de la mandature.

L'occasion de faire le point une
nouvelle fois sur les
travaux fait ou en cours
d'exécution et sur les
événements qui ont ponctué
notre été.

L'occasion aussi de remercier
toutes les personnes qui sont
investies dans la vie de notre
village ainsi que celles qui
œuvrent pour la préparation
de ce journal.

Avec l'hiver qui s'installe et
l'approche
des fêtes de fin d'année,
les Conseillers Municipaux se
joignent à moi pour vous
souhaiter, Amis Serverettois,
un JOYEUX NOËL et une
EXCELLENTE ANNÉE 2020.

Séverine Cornut

CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

INFOS

SECRÉTARIAT DE MAIRIE **MAIRIE 48700 SERVERETTE**

Tel : 04 66 48 30 36

E-mail : mairie.serverette@gmail.com

NOUVEAUX HORAIRES

Le secrétariat de mairie est actuellement ouvert au public le mardi de 15h00 à 17h00 et le vendredi de 10h00 à midi.

L'Agence Postale Communale est ouverte le lundi matin de 8h30 à midi, le mercredi de 9h00 à midi et de 15h00 à 19h00 ainsi que le samedi matin de 8h30 à midi.



SITE INTERNET : www.serverette.fr

LOTISSEMENT

« LA QUINTAINE »

Nous vous rappelons qu'il reste 6 lots à vendre au niveau du lotissement

« La Quintaine » d'une valeur de 20 €/m².



Pour plus de renseignements, merci de vous adresser à la mairie (04/66/48/30/36).

ELECTIONS

Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées,

CE QUI CHANGE :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. La date limite d'inscription sur les listes électorales pour les municipales est donc fixée au 7 février 2020 (Les personnes désireuses de s'inscrire sur les listes afin de pouvoir voter l'année prochaine sur la commune de Serverette sont priées de passer en mairie aux horaires d'ouverture au public du secrétariat).

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales

et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr



RECENSEMENT Le recensement a eu lieu à Serverette du 17 janvier au 16 février 2019.

Vous avez accueilli Anne Lecrocq notre agent recenseur. Suite à cette enquête réalisée en ce début d'année sur le territoire de notre commune, contrôlée ensuite par l'INSEE, le comptage de la population 2019 est de 242 habitants.

CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

INFOS

Action Sociale

Des aides diverses

AIDE AU CHAUFFAGE
AIDE A LA TÉLÉALARME

Les formalités à remplir

Un questionnaire, disponible auprès de votre Mairie est à remplir et retourner complété, accompagné des justificatifs demandés, à la

Communauté de Communes
des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac
67, Rue Théophile Roussel
48200 Saint-Chély d'Apcher
Tél. : 04. 66. 31. 38. 64



Dans le cadre de l'action sociale, la Communauté de Communes apporte diverses aides aux foyers résidant sur son territoire.

Aide au chauffage
Le principe

La Communauté de Communes attribue, selon les critères indiqués, une aide au chauffage d'un montant de 175€ par foyer, quel que soit le mode de chauffage.

Les critères d'attribution

- Résidant sur le territoire communautaire
- Agé(e) de 65 ans et plus
- Dont les ressources sont inférieures aux ressources plafond instaurées pour l'allocation de solidarité aux personnes âgées, majorées de 10%, soit pour l'année 2019:

Composition du foyer	Plafond annuel ASPA	Plafond annuel retenu par la CC	Plafond mensuel retenu par la CC
Personne seule	10 418.40 €	11 460.24 €	955.02 €
Ménage/foyer	16 174.59 €	17 792.05 €	1 482.67 €

Aide à la téléalarme

Le principe

La Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac participe au financement de l'abonnement à la téléalarme, en versant l'aide, d'un montant de 9€ par mois, directement à l'organisme gestionnaire qui le déduit de la facture de l'abonné.

Les critères d'attribution

- Résidant sur le territoire communautaire
- Agé(e) de 65 ans et plus
- Vivant seul(e)
- Pouvant fournir un avis de non imposition

Les formalités à remplir

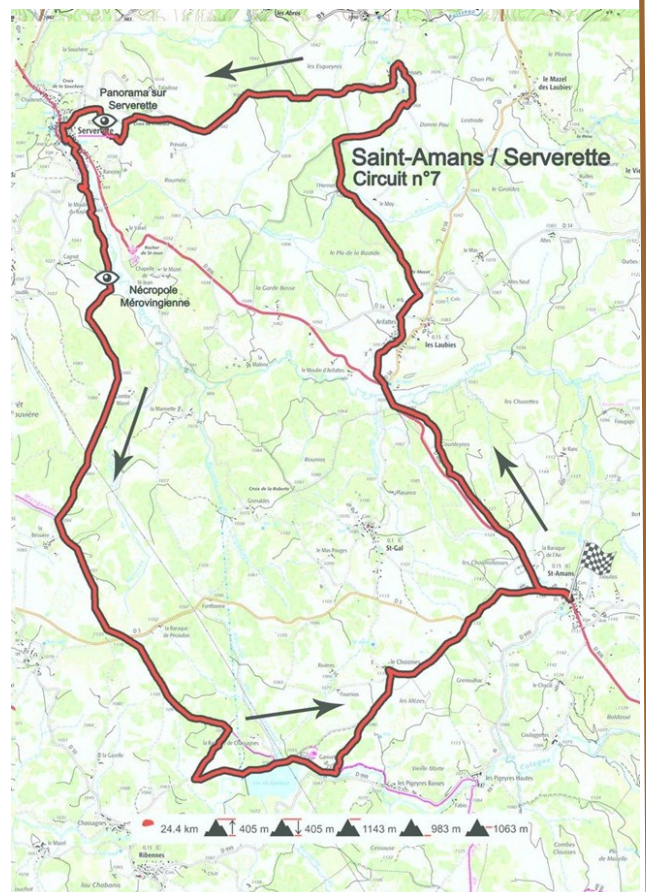
Il faut s'adresser directement à l'association qui gère l'abonnement au service de téléalarme.



RANDONNÉES

Depuis plusieurs mois, à l'initiative de la Communauté de Commune Randon Margeride, des circuits VTT ont été balisés à travers plusieurs communes de Margeride. L'un de ces circuits traverse notre commune (circuit n°7 Saint-Amans/Serverette) permettant de mettre en valeur le panorama du village ainsi que la Nécropole Mérovingienne des tombeaux de Cagnot.

Or les organisateurs ont du, sur la commune de Serverette uniquement, remettre à plusieurs reprises les panneaux indicateurs qui disparaissent régulièrement. Souhaitons simplement que ces incivilités ne se renouvèlent pas afin que les vététistes continuent de passer par notre commune si accueillante; et remercions toutes les bonnes volontés qui font preuve de ce genre d'initiative. En effet, ces circuits de randonnées, qu'ils soient pédestres, cyclistes, équestres... sont une autre façon de découvrir notre belle cité et de promouvoir notre village.



CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

INFOS

ÉGLISE SAINT JEAN

Mercredi 23 octobre 2019

une réunion publique était organisée à la salle polyvalente en présence de M. Paul Gély, Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine afin de lancer un financement participatif pour l'opération de restauration de l'église Saint Jean.



L'occasion pour les personnes réunies d'assister à la diffusion d'un film sur notre église conçu il y a quelque temps par le Pot'Poète, avant d'échanger sur l'intérêt du mécénat populaire et d'insister sur la nécessité de diffuser l'information aux plus grands nombres, afin de pouvoir alléger et compléter la part restante à la charge de la commune.

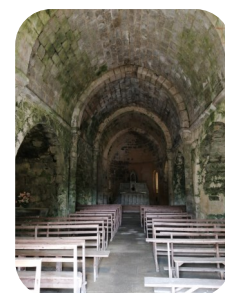
FONDATION



DU PATRIMOINE

Préservez aujourd'hui l'avenir

L'association Patrimoine et Traditions présente à la réunion apportait son soutien à la municipalité, en s'inscrivant comme partenaire pour cette opération, dont le devis, réalisé par M. Fiore, architecte du patrimoine, s'élève à 315 000 € HT.



Si vous aussi voulez apporter votre appui financier à ce projet, il vous suffit de remplir un bon de souscription (disponible à la mairie et dans les différents commerces du village) et d'établir un chèque du montant désiré à l'ordre de la « Fondation du Patrimoine-Restauration de l'église Saint Jean».



Vous pouvez aussi faire un don par internet, sur le site : www.fondation-patrimoine.org/63192

Avec ce don, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt.

La souscription c'est un choix donné aux contribuables qui peuvent choisir d'affecter une partie de leurs impôts à un projet local.



Ceci est possible puisque les dons fait à la Fondation sont affectés à un projet précis et qu'ils sont déductibles :

- de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66% du don et dans la limite globale de 20% du revenu imposable (Ex : un don de 100 € équivaut à une économie d'impôt de 66 €),
- de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5% du chiffres d'affaires (Ex: un don de 500 € équivaut à une économie d'impôt de 300 €).
- de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune immobilière à hauteur de 75%.

La possibilité d'une économie d'impôt pour le souscripteur.



D'avance MERCI à tous pour votre générosité et votre implication dans la sauvegarde de ce lieu qui présente un intérêt patrimonial, mais aussi historique et touristique.



CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

INFOS

PONT DU MOULIN DU BAYLE



Concernant l'opération de restauration du pont du Moulin du Bayle, le lancement du marché de consultation des entreprises a pris du retard du fait des discussions techniques de calage du projet avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine et dans l'attente de leur avis.



L'entreprise AB Travaux Services de Florac Trois Rivières a reçu la notification du marché le 18 septembre 2019.

Les travaux, prévus sur une durée d'environ 5 semaines, étant autorisés sur la période d'étiage comprise du 15 avril au 15 octobre de l'année en cours, ont donc été reportés après la mi-février 2020.

A cette occasion se déroulera avec l'entreprise, une réunion de planification de ces travaux, associant tous nos partenaires: Lozère Ingénierie (notre maître d'œuvre), la Direction Départementale des Territoires, l'Agence Française de la Biodiversité et le Groupement d'usines de Grandval.

Durant toute la durée des travaux de confortement de notre pont, la campagne de financement participatif reste ouverte sur le site de la Fondation du Patrimoine, alors, n'hésitez pas à diffuser le plus largement possible l'information ou à donner pour ceux qui veulent apporter leur contribution : www.fondation-patrimoine.org/60606

ESPACE ASSOCIATIF ET SERVICES MUTUALISÉS

La réhabilitation de notre espace associatif et de ses services mutualisés se profilent aussi. Il s'agit de mettre aux normes l'accessibilité tout en réalisant des économies d'énergie.

Ce projet évalué par le cabinet Bonnet Teissier, notre maître d'œuvre, présente un coût estimatif de 191 841.91 €, subventionné à 80% du montant des travaux.

A partir de début janvier 2020, la salle des fêtes ne sera donc plus accessible;

**MERCI À CHAQUE ASSOCIATION UTILISATRICE
DE LA SALLE DE PRENDRE SES DISPOSITIONS**

afin de s'organiser différemment durant la durée des travaux qui est prévue pour 6 mois. Durant ce laps de temps, le secrétariat de mairie, l'Agence Postale Communale et la bibliothèque seront aussi difficiles d'accès, pouvant créer certains désagréments, aussi merci d'avance pour votre compréhension lors des fermetures nécessaires à la réalisation de ce projet.

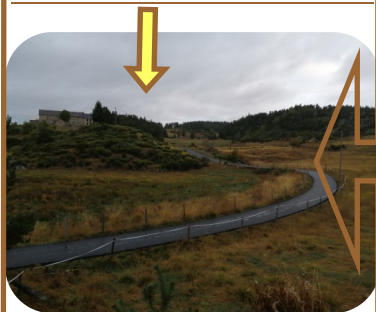


Concernant l'espace intermodal autour de la salle, jeudi 31 octobre, l'entreprise Colas est venue reprendre l'enrobé du parking qui se désagrégeait au niveau de l'entrée.

CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

TRAVAUX

VOIRIE « ROSIERS BAS »



Côté voirie communale, le programme annuel de réfection de chaussées s'est poursuivi au niveau des voies vicinales des Rosiers Hauts et Bas. L'entreprise Marquet a été retenue par Lozère Ingénierie pour assurer les travaux d'enrobé; notre agent municipal a repris tous les accotements de ces routes.

« ROSIERS HAUT »



Sur place, il a aussi assuré le nettoyage des abords du pont de la Souchère, conformément aux prescriptions du représentant du service biodiversité de la Direction Départementale du Territoire rencontré. Débroussaillage et désensablage du cours d'eau effectués, le Mézère a pu regagner son lit initial sous le pont, au lieu de taper contre le pilier gauche, risquant de le dégrader rapidement.

« PONT DE LA SOUCHÈRE »



« TRAVAUX VOIRIE VILLAGE »

Profitant de la présence de l'entreprise dans le secteur, Sébastien a pu reblayer les nids de poule se constituant au fil des saisons, et reprendre le revêtement routier amputé à différents endroits suite à des travaux d'assainissement ou d'eau potable.



TRAVAUX AEP « RUE DE L'ÉGLISE »



Le pluvial de la rue de l'Eglise a été par exemple repris, pour éviter le déversement des chenaux et des eaux de pluie dans les escaliers du Paradis qui provoquait des désagréments dans les habitations



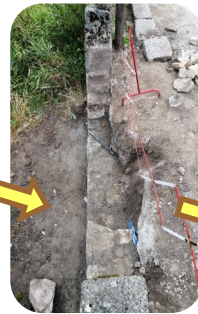
limitrophes. Par souci d'harmonie avec la rue adjacente, ce caniveau va être créé en pavé de granit. La roche supportant le grenier de l'évêque a également été nettoyée pour permettre un meilleur écoulement de ces eaux.

CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

TRAVAUX

« TRAVAUX FONTANELLE »

Côté pluvial toujours, celui de La Fontanelle a été aménagé. Le parking a été terrassé pour permettre aux résidents d'accéder à leur garage. Par souci de sécurité et d'esthétique, le mur de soutènement du parking a été fini.



« TRAVAUX CANIVEAUX »



Sébastien a aussi réparé plusieurs grilles de pluvial, cimentant les assises des caniveaux qui se fragilisent aux passages des divers véhicules. C'était le cas par exemple au niveau de la vieille route de Saint Denis, où les grilles se défaisaient régulièrement, mettant en danger tout un chacun et pouvant abîmer les voitures circulant dessus.

« VIEILLE ROUTE DE SAINT DENIS »

Les accotements de la vieille route de Saint Denis en amont du village ont été repris et les fossés débarrassés de leurs résidus accumulés pour une meilleure évacuation des eaux pluviales.



« SERVITUDE MÉZÈRE »



Les chemins de Rancine, de la Vierge des Scouts et la servitude du Mèzère ont été aménagés et terrassés pour faciliter leur accès. Les coupes d'eau ont été améliorées ou réalisées.

« TRAVAUX DÉBROUSSAILLAGE STATION »



Au niveau de la station d'épuration, outre la maintenance hebdomadaire, la grille d'enceinte, envahie de végétation, a été débroussaillée.



CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

ÉVÈNEMENTS

FÊTE VOTIVE DE LA SAINT JEAN

Encore une fois, grâce au collectif associatif, la fête votive de Serverette s'est déroulée sous les meilleurs auspices. Grillades assurées par nos amis pompiers autour du feu de la Saint Jean le samedi 29 juin et aligot organisé par les parents d'élèves de l'école Sainte Angèle le dimanche 30 juin, alors que la chaleur excessive pour la saison pénalisait une fois encore la randonnée proposée par l'association Patrimoine et Traditions.

LE FEU DE LA ST JEAN

Concours de pétanque, structures gonflables, buvette venaient parfaire cette journée festive.



RENCONTRE SERVERETTOIS / ESTIVANTS

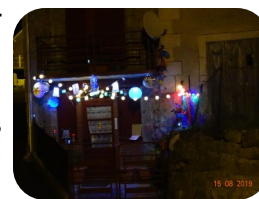
Samedi 3 août 2019, villégiateurs et Serverettois se retrouvaient une fois encore à la salle polyvalente pour un temps d'échange autour du verre de l'amitié offert par la municipalité. Cette soirée festive se poursuivait en musique, avec un barbecue organisé par nos épiciers.



QUINZE AOÛT

Le soir de l'Assomption, le village de Serverette voyait s'illuminer la colline de la Vierge avec son traditionnel feu d'artifice et ses maisons avec les illuminations aux lampions et autres luminions.

Le matin, la messe s'était déroulée au même endroit ; alors que c'est à la salle polyvalente qu'avait lieu l'après-midi « faites des jeux » organisée par l'association Patrimoine et Traditions.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

En ce lundi 11 novembre était célébré

l'Armistice de la Première Guerre Mondiale. C'était il y a un siècle. Une nouvelle page s'ouvrait: celle du souvenir et de la mémoire. La population se rassemblait ce jour en nombre autour des Porte-drapeaux, des Sapeurs Pompiers et du Maire, pour célébrer cette cérémonie et rendre hommage aux Enfants de la Commune

de Serverette Morts pour la France lors de cette guerre, ainsi qu'aux Soldats Morts pour la France en opérations extérieures cette année.

Après le discours et la Marseillaise, tout le monde se dirigeait vers le bar « Chez Gustou » pour partager le verre de l'amitié.



CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

ÉVÈNEMENTS

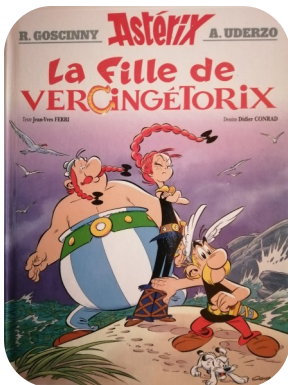
RANDONNÉE « ROUTES BARRABANDES »



Ce samedi 23 novembre, malgré les intempéries, une vingtaine de voitures anciennes de l'Ecurie Gévaudan Historique ont traversé Serverette. Cette balade, ayant pour but de suivre le bon itinéraire, permet aux participants de découvrir les routes et les communes lozériennes, et aux spectateurs d'apprécier les vieilles mécaniques.



CÔTÉ SERVICES ET COMMERCE



AGENCE POSTALE COMMUNALE ET BIBLIOTHÈQUE

"La Fille de Vercingétorix" est le 38ème album des aventures d'Astérix, un des livres le plus vendu en France.

Nous retrouvons nos Gaulois chahutés par une adolescente rebelle et pas commode. Une belle aventure disponible à la bibliothèque municipale.

Rappel des horaires d'ouverture:

**lundi et samedi de 8 h 30 à 12 heures,
mercredi de 9 h à 12 heures et de 15 h à 19 heures.**

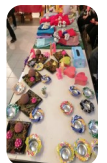
CÔTÉ FOYER DE VIE

TELETHON



Comme chaque année, les résidents et salariés du foyer Sainte-Angèle se sont mobilisés pour le Téléthon en organisant plusieurs manifestations le samedi 7 décembre.

La randonnée a réuni les résidents et les habitants du village qui ont cheminé ensemble pour la bonne cause. Les poneys de l'écurie Arlequin ont permis aux plus petits de nous accompagner. A l'arrivée, chacun a pu acheter des objets et friandises réalisés par les résidents du foyer.



Puis nous avons pu ensemble partager un succulent goûter accompagnés par les musiciens de la société musicale Haute Lozère qui ont proposé une répétition publique à la salle des fêtes. La journée s'est terminée par le tirage de la tombola qui a fait beaucoup d'heureux !!! Nous tenons à remercier les représentantes d'associations qui nous ont aidés pour la préparation de cette journée, notamment Odile de l'association Patrimoine et Traditions et Natacha de l'APEL.

Un grand merci aussi à la société musicale Haute Lozère et à son chef Francis de s'être rendus disponibles pour donner un air festif à cette journée !

Merci à Caroline de l'écurie Arlequin qui a mis à notre disposition ses poneys.

Cette mobilisation a permis de récolter 550 euros qui sont reversés à l'AFM-Téléthon.



En parallèle un geste éco-citoyen a été fait, environ 1000 piles ont été récoltées sur la commune au profit de l'AFM.



Nous sommes heureux d'avoir réussi à réunir tout ce monde autour d'une belle cause et nous vous donnons rendez-vous pour l'année prochaine !

CÔTÉ ÉCOLE

QI GONG

A raison d'une séance par semaine, le jeudi, nous développons en priorité la concentration et les 5 sens, pour affiner le ressenti et le calme au fond de Soi. Les couleurs et la nature restent présents, avec la terre, l'air, les arbres, le granit, l'eau, les Forces de la nature. Le Dragon de l'EAU, ami des enfants qui veille sur la bonne qualité de l'eau, et notre bonne santé, l'eau c'est la Vie. La fête de fin d'année, s'est déroulée sur ce thème, en couleur, entre le ciel et la terre. *Danielle Grebert*



APEL ÉCOLE SAINTE ANGELE

Dimanche 8 décembre, les parents et les enfants de l'école de Serverette ont participé au marché de Noël de Saint-Alban. Ils ont vendu au profit de l'APEL, pour financer leur voyage scolaire, les petites décorations fabriquées par eux et les biscuits fabriqués généreusement par leurs parents. Le tout dans une bonne ambiance agrémentée par les danses folkloriques et les structures gonflables qui ont beaucoup occupé tout le monde.



Cette année nous organisons une tombola, dont le tirage aura lieu le 12 janvier 2020 après-midi, dans la salle de spectacles du foyer de vie. Cette animation sera égayée de chants de Noël des enfants de l'école, ainsi que d'un moment musical.

Des galettes des rois et

des boissons seront en vente pour que ce moment de partage vous soit agréable et convivial.

Natacha FAILLE

CÔTÉ ASSOCIATIONS

AMICALE DES POMPIERS



Samedi 29 novembre, les Sapeurs-Pompiers de Serverette fêtaient leur patronne, entourés de leur famille et en présence des autorités. Après avoir assisté à la cérémonie religieuse à l'église Saint Vincent et au dépôt de gerbes au Monument, les Pompiers faisaient



visiter leur centre de secours. Yves Charbonnel, le chef de centre, accueillait ensuite à la salle polyvalente toutes les personnes présentes et relatait l'activité du centre. Cent dix-neuf interventions honorées sur le secteur pour 2019, dont la crue de la Truyère le samedi précédent. Cet épisode climatique, ayant nécessité le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde, fut l'occasion pour la municipalité de travailler en collaboration avec nos Sapeurs et d'apprécier leur altruisme et leur professionnalisme. Après les discours et le vin d'honneur partagé, la population invitée se retirait pour laisser les Pompiers profiter de leur Sainte Barbe.



CÔTÉ ASSOCIATIONS ...

CHASSE

CHASSE EN COURS
TRAVERSÉE D'ANIMAUX

La saison 2019/2020 a commencé dans une bonne ambiance avec 20 titulaires de cartes de chasse dont un jeune débutant qui participe activement aux battues. Les résultats du comptage des cerfs, en période de brame, permettent de constater que la population reste stable.

Le plan de chasse pour cette saison a été établi pour sept cervidés et neuf chevreuils. Comme tous les ans, un lâcher de perdreaux a eu lieu durant le mois d'août et quelques compagnies ont été aperçues.



GENERATIONS MOUVEMENT



Depuis plus de 42 ans, le club des Aînés existe à Serverette.



Il a été largement investi depuis sa création et nombreuses sont les personnes qui ont pu profiter de tous les moments de partage et de convivialité proposés par les membres des différents bureaux qui se sont succédés. Depuis quelques temps déjà, le club est ouvert à tout le monde, toutes générations confondues d'où le nouveau nom « Généralions Mouvement, Aînés Ruraux de Serverette ». Pour pouvoir proposer des rencontres autour d'activités, de repas, de

voyages, il nécessite une motivation et une émulation indispensables à l'organisation de ces événements. Toute l'énergie utile à cette mise en place ne peut être déployée que par un petit noyau de personnes qui finit par s'épuiser d'autant plus si le nombre d'adhérents concernés par ces activités diminue lui aussi constamment. Aujourd'hui, le maintien de l'existence de ce club est remis en cause par le faible taux d'adhérents.

Il serait très dommageable pour un village comme Serverette que celui-ci disparaisse et laisse place à son seul souvenir dans la mémoire des plus anciens. S'il n'y a pas de nouveaux adhérents susceptibles de former un nouveau bureau lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu courant janvier le Club sera alors mis en sommeil... Pour toutes les personnes intéressées, nous vous invitons tous les mercredi après-midi à partir de 14 heures autour d'un café à la salle communale. Nous pourrions ainsi partager ensemble nos idées sur le fonctionnement du club et les futurs projets qui restent à inventer...



Le Président Raymond NURIT

QI GONG



Association SOURCE DU VIVRE: gestion du stress, Harmonie des 5 sens; club de qi-gong, dans la salle municipale de Serverette, tous les jeudi, de 18h à 20h. Les cours suivent les différentes saisons, et les cinq éléments. En juin, nous avons clôturé la saison avec un repas, et une ballade sur les hauteurs de Serverette. MERCI à Mme LE MAIRE pour le prêt de la salle; nous souhaitons attendre la fin des travaux, que nous espérons ces mois-ci, pour la reprise.

Danielle Grebert

CÔTÉ ASSOCIATIONS ...

SOPHROLOGIE



Faites 2 à 4 fois par jour et aussi le soir au moment de l'endormissement, durant 5 minutes un entraînement à la respiration abdominale **et lente** en agissant volontairement sur votre rythme de respiration.

Respirez par le ventre en inspirant et en expirant par le nez.
Faites- le naturellement, à votre rythme, sans chercher à le modifier.
Inspirez... Expirez... Inspirez... Expirez...

Pour vous aider à respirer lentement et régulièrement, vous allez ralentir votre rythme de respiration en comptant mentalement : « 1 » sur le temps d'inspiration, « 2 » pour un temps de pause, « 3 et 4 » sur le temps d'expiration, et « 5 » sur un temps de pause, puis à nouveau « 1 » sur l'inspiration...

Vous allez ensuite mettre les mains croisées sur le ventre et sentir à chaque inspiration et expiration votre zone abdominale se gonfler et s'abaisser.

Faites l'exercice durant quelques minutes.

Une fois qu'il est bien maîtrisé, refaites-le sans compter, naturellement, en respirant par le ventre lentement et en expirant sur un temps plus long, en gardant une respiration naturelle.

ASSOCIATION PATRIMOINE & TRADITIONS

Voici le moment de faire le point sur cette première saison avec la nouvelle équipe : bilan très positif aussi bien par le travail fourni que par le nombre de manifestations. Malgré une fréquentation timide, le résultat reste favorable.



SALON DU LIVRE Excellente journée de convivialité; 27 exposants à l'extérieur (professionnels, particuliers, artisans)
15 exposants à l'intérieur (tableaux, auteurs, artisans)



LE CONCERT



109 entrées pour ce concert avec « Quissac Gospel »

Merci à eux pour cette excellente soirée, du pur bonheur !!!

Et merci à Christian pour l'organisation !

Les 19 personnes de la Chorale ont été prises en charge et hébergées par les membres du conseil d'administration. Le dimanche fut placé sous le signe de la convivialité, repas en commun, découverte de Serverette et enfin encore une petite chansonnette et c'était l'heure de partir... Merci et ... à bientôt ...

CONFÉRENCE

« LES NÉCROPOLES MÉROVINGIENNES »



Une trentaine de participants, elle était animée par M. Claude Requirand.

Conférence fort intéressante et qui a suscité un vif intérêt.

Malheureusement, suite à des problèmes de santé de M. Requirand, la 2ème journée a du être annulée.

LE VIDE-GRENIER



25 exposants inscrits et quelques Serverettois

Peu de visiteurs dans l'ensemble mais c'est une tendance générale,

30 repas servis par l'Association ...
Bilan positif

CÔTÉ ASSOCIATIONS ...

INAUGURATION



Enfin !!! Depuis que nous en
parlions !!! Elle est là !!!
La table panoramique ...

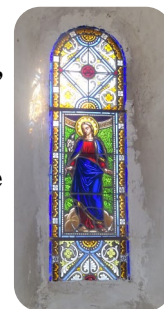
Elle a été inaugurée avec le panneau de
« Cagnot » et les vitraux de la « Chapelette »



en présence de Monsieur Patrice Saint Léger, Conseiller Départemental, de Madame le Maire de Serverette Séverine Cornut, de Messieurs les Maires de Fontans, Lajo et Peyre en Aubrac, du directeur de l'office de tourisme « Terre d'Apcher Margeride Aubrac » M. Benjamin Guezet, du Chef de Centre des pompiers de Serverette M. Yves Charbonnel et bien entendu des Serverettois.



Elle est Superbe la petite dernière, (la table panoramique ... bien sur !!!) merci à Charles, pour son travail, merci à l'entreprise « Empreinte » pour la réalisation, merci à Christian pour la gestion, merci à Alain, Pierre, Sébastien, Jean pour la mise en place. (J'espère n'avoir oublié personne et si c'est le cas je m'en excuse...)



Après les discours de Lucette (à la Chapelette) de Christian (à Cagnot) et d'Odile (à la Vierge) nous avons pris le verre de l'amitié à la salle des fêtes.
Merci à Séverine pour son gentil discours d'encouragement.

« FAITES DES JEUX »



Cette manifestation j'ai tenu à la conserver.

Mise en place il y a 7 ans, elle n'attirait qu'une vingtaine d'enfants, mais quel plaisir de les voir repartir les yeux pétillants de bonheur d'avoir partagé des jeux avec « les grands » et de repartir avec des cadeaux car bien sûr, il n'y a pas de perdant ...

Cette année pas moins de 35 familles ont participé à cet après-midi récréatif.



Ce n'est pas une grande manifestation, mais aux yeux des enfants, c'est la plus importante.

APÉRITIF DE CONVIVIALITÉ

1ère partie: L'assemblée générale avec le compte rendu de la saison, le bilan, et les questions diverses.

2ème partie : Comme chaque année, la saison se clôture avec l'apéritif de convivialité, les boissons sont offertes par l'association et chacun arrive avec un « petit truc » à grignoter, c'est un moment de partage, d'échange, de rire, et de bonne humeur. Merci à toute l'équipe pour son travail et à tous pour votre participation. Et à l'an prochain pour de nouvelles aventures! Cette année encore, l'association apportera son aide au Foyer de vie Sainte Angèle pour le Téléthon qui aura lieu le Samedi 7 Décembre.

Comme vous le savez tous, la commune recherche des fonds pour la restauration de l'église Saint Jean, nous avons décidé de soutenir cette action. N'hésitez pas à faire un don via la fondation du patrimoine (don ouvrant droit à réduction d'impôts).

Nous étudions une façon de récolter des fonds pour la saison 2020: manifestation, ventes d'objets, ...

toutes les idées seront les bienvenues...

Voilà, j'ai fini mes grands discours, je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année. Et j'espère vous retrouver sur nos manifestations en 2020!

Odile Martel Présidente Association Patrimoine et Traditions Serverette 06.82.30.26.70



CÔTÉ SOUVENIRS

SERVERETTE ...SOUVIENS TOI

LA GAUZINETTE.

Il était un temps où
quand on consommait
un produit, il n'avait
pas traversé
la planète.

Les plus anciens
doivent se souvenir
que la limonade qu'ils
buvaient était
fabriquée dans notre
village.

Elle s'appelait
la GAUZINETTE.



La limonaderie a été créée dans les années 1930 par Monsieur Louis Gauzy et son épouse Marthe, commerçants à Serverette. L'épicerie était située sur l'ancienne place du marché (aujourd'hui place du 19 mars 1962).

On voit sur la photo, les caisses de limonade chargées sur le camion, ainsi que la maison des Demoiselles Creys (maintenant le bar Chez Gustou) devant la fontaine.

L'entreprise fût ensuite gérée par ses fils Louis, Robert et enfin Maxime (que tout le monde connaissait sous le surnom de Maxou).

Roland Gauzy a poursuivi l'activité avec son oncle Maxou, puis ensuite seul jusqu'au milieu des années 90.

COMMENT FAIT-ON DE LA LIMONADE ?



LA LIMODADERIE

La deuxième opération consistait à fabriquer un sirop de sucre dans un sirogène. Cet appareil produit le sirop de sucre sans chauffage simplement par filtration.

Puis on ajoute les essences de citron et d'orange.

On passe ensuite dans un saturateur qui permet de mixer le gaz carbonique, l'eau de la fontaine et le mélange de sucre.

Il ne reste plus qu'à embouteiller et le tour est joué.

Pour commencer, le plus important, il faut de l'eau. Celle-ci était puisée dans la fontaine de la Fontanelle. Cette fontaine existe toujours sur la rive gauche de la Truyère.

La petite maison actuelle qui jouxte la fontaine était la limonaderie.



LA FONTAINE



CÔTÉ SOUVENIRS

SERVERETTE ...SOUVIENS TOI

Les bouteilles étaient alors rangées dans des caisses en bois par quinze pour les bouteilles de 60cl ou par 10 pour les bouteilles d'un litre. A noter que même les caisses étaient fabriquées sur place pendant l'hiver quand l'activité de production diminuait.



Vous pouvez penser alors que le plus dur était fait. Détrompez-vous. Si vous vous rappelez, la limonaderie était située sur la rive GAUCHE de la Truyère, alors que le village est situé sur la rive droite. Il fallait donc ensuite transporter les caisses sur la passerelle de la Fontanelle avec des brouettes. Et ce, jusqu'à la maison Blanquet où la limonade pouvait être enfin chargée sur un camion.

La limonade était distribuée dans tout le Nord-Lozère avec des dépôts au Malzieu et Langogne.

Des tournées étaient organisées tous les jours pour approvisionner les dépôts, les débits de boissons et les épiceries dans tous les villages aux alentours.

Pendant l'été, la production pouvait s'élever à une quarantaine de caisses par jour.

Pendant la deuxième guerre mondiale, il n'y avait que très peu de sucre et donc la limonade était fabriquée avec de la saccharine. Il y eu de la limonade colorée en rouge, vert et jaune. Peut-être pour faire passer le goût de la saccharine?

A noter que sur l'étiquette, le nom est la Gausynette avec un Y.

Remarquez aussi qu'il n'y avait besoin que d'un seul chiffre pour le numéro de téléphone.

Aujourd'hui, dans notre monde moderne, chacun a le téléphone dans sa poche avec un numéro à 10 chiffres, mais personne ne sait d'où vient la limonade. Heureusement la source de la Fontanelle est toujours au même endroit, la passerelle aussi.



**Serverette garde
le souvenir
de sa limonade
et de ses traditions.**

« Mon oncle Louis et ma tante Marthe fabriquaient la limonade la « Gausynette ». Cette limonade était spéciale, elle avait un goût fameux avec cette eau de source... Ils en vendaient partout... Quand mon oncle nous ramenait une caisse, tout le monde en raffolait, surtout mes filles.

Je peux vous dire qu'elle ne faisait pas long feu... »

Mme Merviel Rénée (89 ans) fille de Marie Gauzy et Felix Brunet

MAIRIE DE SERVERETTE

**Responsable de publication
et de rédaction:**

La commission communication

Equipe de rédaction :

Séverine Cornut

Roselyne Vidal

Guillaume Poulalion

Aurélie Baffie

Serverettois

Informations pratiques :

Docteur CAPARELLI:

04 66 48 30 32

Jacqueline DUMAS

Joris DELHOUSTAL

IDE à domicile :

04 66 48 31 80

TAXI NEGRON

06.80.73.77.71

Service de garde Médecin:

0 810 604 608

Urgences : 15

Sapeurs pompiers :

18 ou 112

Gendarmerie : 17

ASTUCE BEAUTE



**Les boutons sont
très gênants et
peuvent
apparaître**

**subitement et au plus
mauvais moment : avant
un RDV ou à un repas de
fête. Voilà une recette à
ne pas oublier !**

**Mélangez de l'aspirine
avec de l'eau et
appliquez jusqu'à ce qu'il
n'y ait plus de bouton.**

Astuces de grand-mère



Dans un jardin la cohabitation avec les taupes n'est pas toujours facile. Pas vraiment nuisibles, leur présence peut néanmoins faire des dégâts sur votre pelouse et détruire vos plantations et cultures. Voici comment se débarrasser de ces petits mammifères de façon parfaitement naturelle.

D'abord, il est conseillé dans les potagers de faire pousser de l'ail. Il fera fuir les taupes. Sur les gazons, versez de l'eau aillée ou des flocons séchés.

Une autre astuce consiste à déposer autour des taupinières ou à l'intérieur, des pelures d'orange.

Leur huile essentielle particulièrement puissante les incommodera et les conduira à aller s'installer ailleurs.

Enfin la solution certainement la plus efficace consiste, lorsque vous changez la litière de votre chat, à verser celle usagée directement sur les taupinières.

Vous ne devriez pas revoir de taupes de si tôt!

LA RECETTE

LE GÂTEAU AUX NOIX D'ODETTE

3 œufs (de préférence de la ferme)

1 yaourt (aromatisé au citron)

3 pots de yaourt remplis de farine

2 pots de yaourt remplis de sucre

1 pot de yaourt rempli d'huile

1/2 paquet de levure

1 zeste de citron

Des noix (à l'appréciation de chacun)

Séparer les jaunes, des blancs d'œufs et mettre une pincée de sel dans les blancs avant de les monter en neige.

Dans un saladier, battre les jaunes d'œufs avec le sucre, ajouter le yaourt, la farine, la levure, le zeste de citron et l'huile.

Bien mélanger le tout puis ajouter le blanc en neige délicatement, en aérant la pâte.

Beurrer le fond du moule, saupoudrer de sucre, mettre les morceaux de noix selon votre envie ;

Puis verser la pâte dans le moule.

Faire cuire au four, thermostat 4 pendant 30 minutes puis thermostat 2 pendant 10 minutes.

Démouler en le sortant du four, et apprécier !

